



ASSOCIATION CATHOLIQUES
CANADIENNE DE LA SANTÉ

CATHOLIC HEALTH
ASSOCIATION OF CANADA

COMMUNIQUÉ

DIFFUSION IMMÉDIATE

3 novembre 1999

L'ACCS félicite le ministre fédéral de la Santé d'avoir formé un conseil sur le don et la transplantation d'organes et de tissus

Ottawa - L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) a écrit au ministre de la Santé, Allan Rock, pour le féliciter d'avoir collaboré avec les ministres de la Santé des provinces et des territoires en vue d'établir un conseil national sur le don et la transplantation d'organes et de tissus au Canada.

Le 15 octobre, le ministre Rock a déposé la réponse gouvernementale au rapport du Comité permanent de la santé sur le don et la transplantation d'organes et de tissus au Canada, soulignant que le gouvernement en accepte les recommandations qui formeront le cadre de référence des discussions sur le sujet avec les provinces et les territoires.

Avec cette annonce, M. Rock a souligné que les ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux s'étaient entendus pour établir un conseil national sur le don et la transplantation d'organes et de tissus. « Nous avons bon espoir que la création d'un conseil national, mènera à la préparation d'une stratégie coordonnée et intégrée en matière de don et de transplantation à l'échelle du Canada », a précisé Mary Pat Skene, présidente du conseil de l'ACCS.

En mars dernier, l'ACCS a présenté un rapport au Comité permanent de la santé enjoignant le gouvernement d'établir un programme national de transplantation afin de coordonner les dons et les transplantations d'organes et de tissus en plus de fixer des normes nationales.

Dans notre rapport, nous avons aussi insisté sur le fait que les progrès réalisés dans le domaine des dons et des transplantations d'organes ont donné lieu à des questions éthiques complexes, y compris la définition de la mort, l'élaboration de critères sur la mort cérébrale, la protection du consentement éclairé, les considérations morales liées à l'achat d'organes et l'établissement de lignes directrices régissant la répartition des organes. « C'est pourquoi nous sommes heureux de constater que, en vertu des principes visant à régir la stratégie nationale, des éthiciens devraient faire partie du Conseil », ajoute Mme Skene.

L'ACCS s'est attachée à travailler avec ses membres et en collaboration avec d'autres organismes pour rehausser la sensibilisation du public par rapport aux mérites du don d'organes.

- 30 -

Pour plus d'information, contacter: jroche@chac.ca